

**Conseiller.s.ères présent.s.es :** Patrick DENOUX, David VAVASSORI, Florent POUPART, Julien TEYSSIER

**Membres excusés ayant donné procuration :** Sonia HARRATI et Bruno MARTY pour F.Poupart, Sabine CARIOU et Sevrain Lauren pour David VAVASSORI,

**Excusé.s.es :** Sylvie BOURDET-LOUBERE, PRELJOCAJ CHRISTINE, Christine CUERVO-LOMBARD, Gésine STURM,

**Membres de droit non-votant :**  
Karine OGER (secrétaire du département)

#### Ordre du jour du conseil :

1. Vote des RD du 13/10/2021, du 14/01/2022 et du 20/01/2022
2. Composition des commissions de parcours, des jurys de mention et des critères de sélection des 4 masters adossés (PCP-PAP-PI-PGC)

#### 1. Vote des RD du 13/10/2021, du 14/01/2022 et du 20/01/2022

Le directeur demande si des remarques ou modifications sont à faire sur les RD, En l'absence de telles demandes, il soumet les RD au vote.

Votants 8	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 8
-----------	--------	-------	----------	--------

Les RD du 13/10/2021, du 14/01/2022 et du 20/01/2022 sont adoptés à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

2. Composition des commissions de parcours, des jurys de mention et des critères de sélection des 4 masters adossés (PCP-PAP-PI-PG) :

#### MENTION PSYCHOLOGIE : PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE

**Responsable :** Zohra GUERRAOUI

➤ **CRITERES DE SÉLECTION DU PARCOURS PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE (PCP)**

**Responsables : Anne-Valérie MAZOYER, Florent POUPART, David VAVASSORI**

**CRITERES DE SÉLECTION :**

- Qualité du cursus académique
- Avoir une moyenne de 12 pour les semestres 1 à 5.
- Avoir validé le S5 à la 1<sup>ère</sup> session pour les étudiants en cours de L3.
- Avoir réalisé un TER (ou équivalent) ou un mémoire de Master 1 en psychologie
- Qualité d'argumentation à intégrer la formation

***EXAMEN DES DOSSIERS***

- La qualité académique (évaluation du cursus)
- Qualité de présentation du dossier (expression écrite, organisation des idées ...)
- Capacité à élaborer sur les compétences et les connaissances théoriques et méthodologiques acquises
- Cohérence du parcours universitaire, des expériences professionnelles ou de stage avec les objectifs de la formation.

***AUDITIONS : DISTANCIEL***

- La qualité et la clarté des éléments de motivation présentés oralement
- La qualité et la clarté des réponses apportées par le (la) candidat(e) aux questions du jury
- La pertinence du projet de formation et du projet professionnel du candidat au regard des objectifs du master PCP
- La motivation

➤ **CRITERES DE SÉLECTION DU PARCOURS PSYCHOLOGIE INTERCULTURELLE (PI)**

**Responsables : Julien TEYSSIER/Patrick DENOUX/Valentin EL SAYED**

- La qualité académique (évaluation du cursus).
- Expériences professionnelles et/ou associatives et de mobilité
- Capacité à élaborer sur les compétences et les connaissances acquises
- Cohérence des expériences universitaire, professionnelle avec les objectifs de la formation.
- Cohérence des projets (professionnel, stage, mémoire) avec les objectifs de la formation.
- Qualité de présentation du dossier (expression écrite, structuration, ...)

Il n'y a pas d'oral de sélection (sur dossier uniquement) pour ce Master de Psychologie Interculturelle et le semestre 5 de la troisième année de licence doit avoir été validé au moment de la candidature.

**ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022**

**❖ MEMBRES DU JURY DE LA MENTION PSYCHOLOGIE :  
PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE :**

Zohra GUERRAOUI (MCF) (Présidente)  
Patrick DENOUX (PR)  
Valentin EL SAYED (MCF)  
Anne-Valérie MAZOYER (PR)  
Florent POUPART (MCF HDR)  
Julien TEYSSIER (MCF)  
David VAVASSORI (PR)

**❖ MEMBRES DES COMMISSIONS D'ADMISSION**

**– Parcours Psychologie clinique et Psychopathologie (PCP) :**

David VAVASSORI (PR) (Président)  
Emilie BERDOULAT (MCF)  
Sylvie BOURDET (PR)  
Michelle CATTEEUW (Past)  
Laurent COMBRES (MCF)  
Sonia HARRATI (PR)  
Anne-Valérie MAZOYER (PR)  
Florent POUPART (MCF)

**Professionnels**

Laurence BONNET  
Laurent BRANCHARD  
Hélène CONSTANT  
Elaine COSTA-FERNANDEZ  
Marie JEAN  
Laurent MORLHON  
Marylène CARDENAL  
Sabine CARIOU

**– Parcours Psychologie interculturelle (PI) :**

Julien TEYSSIER (MCF) (Président)  
Jenny ANTOINE (PAST)  
Valentin EL SAYED (MCF)  
Patrick DENOUX (PR)  
Zohra GUERRAOUI (MCF)  
Gésine STURM (MCF)  
Elaine Magalhães COSTA FERNANDEZ (Chargée d'enseignement)  
Sindy CLERGUE (Chargée d'enseignement)

## MENTION PSYCHOLOGIE

### ➤ **CRITERES DE SÉLECTION DU PARCOURS PSYCHOLOGIE GÉRONTOLOGIE CLINIQUE (PGC) : approche intégrative**

**Responsable : C.V. Cuervo-Lombard et T. Darnaud**

#### **Dossiers :**

- La qualité académique (évaluation du cursus).
- Expériences professionnelles et/ou associatives et de mobilité, plus particulièrement en gérontologie
- Capacité à élaborer sur les compétences et les connaissances acquises
- Cohérence du parcours et des expériences professionnelles avec les objectifs de la formation.
- Cohérence des projets (professionnel, stage, mémoire) avec les objectifs de la formation.
- Qualité de présentation du dossier (expression écrite, structuration, ...)

#### **Oraux :**

- Qualité et Clarté de l'expression orale
- Capacités d'analyse et d'argumentation lors de l'échange
- Capacités à faire preuve d'une posture réflexive lors de l'entretien
- Capacités à porter un regard clinique sur les expériences de stage et/ou professionnelles
- Être en mesure de présenter un concept, une méthode ou un modèle utilisé en gérontologie
- Connaissance du projet pédagogique du parcours en gérontologie clinique
- La motivation exprimée pour entrer dans ce parcours

#### ❖ **MEMBRES DU JURY DE LA MENTION PSYCHOLOGIE**

Maja Becker (parcours PEPSCO) co-présidente jury  
Christine Cuervo-Lombard (parcours PG) co-présidente jury  
Loïc Caroux (parcours ECIT-FH)  
Nathalie Oubrayrie (parcours PS-RI)  
Christine Sorsana (parcours PDEA)

#### ❖ **MEMBRES DE LA COMMISSION D'ADMISSION**

##### – **Parcours Psychologie Gérontologie Clinique (PGC) : approche intégrative**

Est constituée au minimum de trois des membres suivants :

- C.V. Cuervo-Lombard, MCF-HDR co-présidente
- T. Darnaud, MCF-HDR co-président
- O. Agli, MCF
- M. Sacher, MCF
- V. Voltzenlogel, MCF
- M.C. Brunet-Jarrige, MAST
- A. Farrié, ATER
- J. Vignolo, Psychologue, Doctorante
- I. Hennebert, Psychologue, Doctorante
- E. Sans, Psychologue chargée d'enseignement dans le Master
- L. Martin, Psychologue EHPAD
- S. Lafarge, Psychologue EHPAD

## MENTION PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (PEF)

### ➤ **CRITERES DE SÉLECTION DU PARCOURS PSYCHOLOGIE DE L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL: approches cliniques et sociales (PAP)**

#### Modalités de sélection

Bascule des auditions en distanciel avec suppression de l'écrit

#### EXAMEN DES DOSSIERS

- La qualité académique (évaluation du cursus).
  - Expériences professionnelles et/ou associatives et de mobilité.
  - Capacité à élaborer sur les compétences et les connaissances acquises.
  - Cohérence des expériences universitaire, professionnelle, ... avec les objectifs de la formation.
  - Cohérence des projets (professionnel, stage, mémoire) avec les objectifs de la formation.
- Qualité de présentation du dossier (expression écrite, structuration, ...)

#### AUDITIONS

- La qualité et la clarté des éléments de motivation présentés oralement.
- La qualité et la clarté des réponses apportées par le (la) candidat(e) aux questions du jury.
- La pertinence du projet de formation et du projet professionnel du candidat au regard des objectifs du master psychologie de l'accompagnement professionnel : approches cliniques et sociales.

### ❖ **MEMBRES DU JURY DE LA MENTION PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (PEF) :**

Claire SAFONT-MOTTAY (MCF, Responsable de la mention et du parcours PEOD, Présidente)

Laurent COMBRES (MCF, Co-responsable Parcours PAP)

Olga VOLCKAERT-LEGRIER (MCF, Co-responsable Parcours PEOD)

Patricia ROSSI NEVES (MCF, Co-responsable Parcours PAP)

### ❖ **MEMBRES DE LA COMMISSION D'ADMISSION**

#### – **Parcours psychologie de l'accompagnement professionnel : approches cliniques et sociales (PAP)**

Laurent Combres (Président), Nadine Cascino, Marie Pierre Cazals, Sandrine Croity-Belz, Alice Delicourt, Antoine Duarte, Frédéric Fourchard, Christine Lagabrielle, Patricia Rossi

Votants 8	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 8
-----------	--------	-------	----------	--------

Le RD du 16/02/2022 est adopté (à l'unanimité) des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

La séance est levée à 15h38.

RD établi par David Vavassori et Julien Teyssier



Pour La Présidente et par Délégation  
Le/La Directeur(trice)  
Du Département Psychologie  
clinique du sujet